



Mémoire présenté au ministère des Finances
Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024
du gouvernement du Québec

*L'accélération de l'électrification du transport préhospitalier d'urgence
comme moteur d'atteinte des cibles de réduction des GES
et de prospérité économique du Québec*

Par
Demers Ambulances

10 février 2023

« Je veux qu'on aille plus loin, plus vite pour réduire nos GES, mais je veux aussi qu'on coordonne ça avec l'élimination de notre écart de richesse, en devenant un leader de l'économie verte. [...] Là, notre défi, actuellement, c'est de concilier la prospérité puis l'environnement. Ce qu'on veut, c'est un Québec qui est plus prospère, plus vert et plus fier. »

François Legault, premier ministre du Québec

Discours inaugural, Assemblée nationale du Québec

30 novembre 2022

Sommaire exécutif

D'ici 2030, le gouvernement du Québec a l'ambition de réduire les émissions de GES à l'échelle de la province de 37,5 % par rapport au niveau 1990. Le premier ministre Legault a réitéré à plusieurs reprises son objectif de voir la réduction de cette cible se faire en adéquation avec de fortes ambitions de développement économique et de prospérité. En parallèle, le gouvernement du Québec souhaite développer la filière batterie, redynamiser le secteur manufacturier et améliorer les services et soins de santé au Québec.

C'est précisément à l'intersection de ces ambitions complémentaires que s'inscrit le projet d'électrification du transport préhospitalier d'urgence porté par Demers Ambulances, une entreprise québécoise chef de file à l'échelle de l'Amérique du Nord dans la fabrication de véhicules ambulanciers, et Lion Électrique.



Inauguration de l'ambulance 100 % électrique Demers eFX à Beloeil en présence des ministres Pierre Fitzgibbon, François-Philippe Champagne et Christian Dubé - 21 octobre 2021

En octobre 2021, Demers et Lion ont dévoilé le fruit de près de cinq années de travaux d'ingénierie en partenariat visant la commercialisation du premier véhicule ambulancier 100% électrique entièrement pensé et conçu pour les besoins du secteur préhospitalier d'urgence. L'entrée en production est prévue d'ici quelques mois pour permettre les premières livraisons et mises en service vers la fin 2023.

Demers Ambulances sollicite l'adoption de quatre mesures gouvernementales spécifiques qui favoriseront le succès et l'accélération de l'électrification du secteur des services préhospitaliers d'urgence au Québec :

- 1) Le financement d'un projet pilote soutenant l'acquisition et l'implantation d'une douzaine de véhicules ambulanciers électriques au Québec ;
- 2) Le financement de l'implantation de bornes électriques à haute puissance dans la zone dédiée aux ambulances à l'urgence d'une dizaine de centres hospitaliers de Laval, Montréal et d'autres secteurs urbains du Québec ;
- 3) L'octroi d'un financement bonifié à la Corporation d'Urgences Santé pour la commande de véhicules ambulanciers 100% électriques Demers eFX additionnels, au-delà de l'engagement initial de huit véhicules annoncé en juin 2022¹ ;
- 4) La modernisation de la norme BNQ 1013-110 par l'intégration des modalités de la nouvelle spécification technique BNQ-SPEC 1013-200 *Ambulances électriques - Caractéristiques du véhicule adoptée en janvier 2023*.

¹ Le Québec franchit un premier pas vers l'électrification du transport ambulancier - Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux – 22 juin 2022 - <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-quebec-franchit-un-premier-pas-vers-l-electrification-du-transport-ambulancier-838030318.html>

Table des matières

Sommaire exécutif.....	3
À propos de Demers Ambulances.....	5
Une forte culture d'innovation et de R&D : vers une 11 ^e génération de véhicules.....	5
Demers en chiffres	5
Portrait du secteur des services ambulanciers au Québec.....	6
Cycle de vie des véhicules ambulanciers et empreinte carbone	6
L'impact projeté de l'électrification des véhicules ambulanciers.....	6
L'électrification et la transformation des services ambulanciers au Québec	8
Une proposition ancrée à l'intersection de plusieurs priorités gouvernementales	8
Favoriser l'électrification du secteur du transport préhospitalier d'urgence	9
Les ambulanciers méritent une expérience plus sécuritaire et ergonomique	9
Les patients méritent un transport plus confortable	9
Les générations futures méritent une planète plus propre	10
Le dévoilement de l'ambulance Demers eFX.....	10
Planification de la production en série et premières livraisons au Québec	10
Facteurs de succès et recommandations	12
Le financement d'un projet pilote soutenant l'acquisition et l'implantation d'une dizaine de véhicules ambulanciers électriques au Québec	12
L'octroi d'un financement bonifié à la Corporation d'Urgences Santé pour la commande de véhicules ambulanciers 100% électriques Demers eFX additionnels, au-delà de l'engagement initial de huit véhicules annoncé en juin 2022	12
La modernisation de la norme BNQ 1013-110 par l'intégration des modalités de la nouvelle spécification technique BNQ-SPEC 1013-200 <i>Ambulances électriques - Caractéristiques du véhicule adoptée en janvier 2023</i>	13
Le financement de l'implantation de bornes électriques dans la zone dédiée aux ambulances à l'urgence d'une dizaine de centres hospitaliers (CH) du territoire de la Corporation d'Urgences santé à Laval et Montréal, et d'autres secteurs urbains et périurbains du Québec	13
Conclusion	15

À propos de Demers Ambulances

Demers Ambulances est une entreprise québécoise de Beloeil en Montérégie qui se spécialise dans la fabrication de véhicules ambulanciers.

Grâce à son portefeuille solide et diversifié de marques Demers, Braun, Crestline et Medix, Demers Ambulances est le deuxième plus important manufacturier de véhicules ambulanciers en Amérique du Nord, en plus de compter sur un réseau de vente et de distribution à l'échelle de 43 pays.

Cumulant plus de 60 ans d'expérience, sa mission réside dans l'innovation pour concevoir et assembler des ambulances qui répondent aux plus hauts standards de qualité tout en assistant les ambulanciers dans leur travail. Demers Ambulances est détenue par ClearSpring Capital, la CDPQ et des membres de la direction de l'entreprise.

Une forte culture d'innovation et de R&D : vers une 11^e génération de véhicules

Depuis 60 ans, guidée par ses valeurs, Demers Ambulances n'a jamais cessé d'innover en développant successivement dix générations d'ambulances, toutes technologiquement plus avancées que la précédente, tout en améliorant à chaque fois, l'expérience des ambulanciers et de leurs patients.

Pour concevoir sa 11^e génération de véhicules ambulanciers, Demers a réuni une équipe R&D hautement multidisciplinaire composée de près de 20 ingénieurs, dessinateurs industriels, techniciens mécaniques et autres experts de l'industrie, cumulant plus de 150 ans d'expérience et de savoir-faire dans le domaine de l'électrification la conception des ambulances et du transport.

L'ambulance Demers eFX est le résultat du génie et de l'innovation, combinés à la mise en commun de savoir-faire et d'expertise. L'ambulance Demers eFX a été conçue avec l'intention d'accroître la sécurité des techniciens ambulanciers paramédics et de leur offrir une expérience hautement ergonomique, d'améliorer le confort des patients, et contribuer à la protection de notre planète.

Demers en chiffres

- 1140 employés
- 12 usines et centres de service client au Québec, en Saskatchewan, en Ohio et en Indiana
- Deuxième plus important manufacturier de véhicules ambulanciers en Amérique du Nord et chef de file au Québec et au Canada
- Véhicules ambulanciers vendus à l'échelle de 43 pays
- Important réseau de fournisseurs et de partenaires manufacturiers à l'échelle du Québec ; créateurs d'emplois indirects et de prospérité économique

Portrait du secteur des services ambulanciers au Québec

Le secteur du transport ambulancier au Québec compte environ 855 véhicules, dont 575 véhicules qui sont principalement utilisés pour répondre aux urgences (service 911) et effectuer le transport de patients entre les hôpitaux (transport interhospitalier).

Incluant la Corporation d'Urgences-santé (territoires de Montréal et Laval), 54 entreprises offrent des services préhospitaliers d'urgence à l'échelle du Québec.

Ces entreprises, constituées sous forme d'entreprises privées, d'OBNL ou de coopératives, sont principalement financées de trois façons : par les centres intégrés (CISSS, CIUSSS), les assureurs privés et les patients.

Cycle de vie des véhicules ambulanciers et empreinte carbone

Les véhicules ambulanciers en service au Québec ont une durée de vie cinq ans, 250 000 km, et fonctionnent à l'essence. Par la nature même de la structure des services d'urgence offerts au Québec, les véhicules ambulanciers doivent demeurer disponibles pendant plusieurs heures par jour en mode veille (système de déploiement dynamique), ce qui entraîne des émissions moyennes de CO₂ par kilomètre (ou d'heures en mode opérationnel) de l'ordre d'équivalence de deux fois leur km au compteur², y compris les périodes d'attente pendant que le moteur continue de fonctionner – une fonctionnalité qui ouvre la voie au succès de l'ambulance 100% électrique.

L'empreinte carbone annuelle du parc de 575 véhicules ambulanciers type III qui sont exploités au Québec (Ford E350 V8 7,3L) est estimée à 30 000 tonnes métriques de CO₂ par année, soit l'équivalent à l'émission annuelle générée par plus de 8 625 véhicules passagers.

L'impact projeté de l'électrification des véhicules ambulanciers

L'ambulance électrique qui sera commercialisée par Demers sur châssis Lion aura une durée de vie deux fois plus longue que les modèles à essence. Sur l'ensemble du cycle de vie de 10 années, une différence favorable du coût du cycle de vie total est prévue. Par ailleurs, dans une optique de développement durable, le prolongement de la vie utile du parc de véhicules contribue à la réduction des GES entraînée par une réduction significative du nombre de véhicules fabriqués et du nombre de composantes et pièces de rechange à remplacer.

La mise sur pied d'un projet pilote sur le territoire du Québec avec le concours du MTQ et d'entreprises de services ambulanciers en territoire urbain et périurbain permettra de convaincre une majorité des 54 entreprises de services ambulanciers de la valeur de cette

² Corporation d'Urgences Santé

transition, qui repose notamment sur des calculs et des simulations réalisées par Demers et Lion avec l'appui des experts de l'Institut du véhicule innovant.

Ce projet pilote permettra aussi une prise de conscience des milieux hospitaliers grâce à un « premier » déploiement progressif des options de recharge dans les hôpitaux et des alternatives de positionnement stratégiques des bornes dédiées. Le projet pilote permettra également une planification adéquate des infrastructures de distribution électriques par Hydro-Québec, incluant de l'approche préconisée pour la recharge des véhicules d'urgence aux stations de déploiement dynamique.

L'électrification et la transformation des services ambulanciers au Québec

Une proposition ancrée à l'intersection de plusieurs priorités gouvernementales

Dans son discours d'ouverture à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2022, le premier ministre a clairement réitéré la priorité du gouvernement du Québec à l'égard de l'environnement, de la réduction des GES, et de l'électrification des transports.

Plus précisément, le gouvernement s'est engagé à prendre « résolument le chemin de l'économie verte³ », et à créer trois pôles mondiaux en transport électrique, en gestion des batteries et en production d'hydrogène vert. Le gouvernement a d'ailleurs confirmé récemment sa volonté de réduire les émissions de GES, d'ici 2030 de 37,5 % par rapport à 1990⁴.

Pour atteindre cette cible ambitieuse, le gouvernement a lancé, en novembre 2021, le *Plan pour une économie verte 2030*. Ce dernier est notamment doté d'une enveloppe de 6,7 milliards de dollars sur 5 ans, dont 3,6 milliards de dollars sont prévus pour le secteur des transports⁵. Cet investissement massif dans le secteur des transports vise, entre autres à favoriser « un usage accru des carburants renouvelables destinés aux transports afin d'atteindre une proportion de 15 % dans l'essence et de 10 % dans le carburant diesel à l'horizon 2030 »⁶. Rappelons aussi que selon les estimations, le secteur des transports représente 57 % du potentiel total de réduction de GES dans l'ensemble de l'économie⁷.

Le premier ministre a également rappelé en novembre dernier son objectif de voir la réduction de cette cible se faire en adéquation avec de fortes ambitions de développement économique et de prospérité. En parallèle, le gouvernement du Québec a maintes fois répété son souhait de développer la filière batterie, de redynamiser le secteur manufacturier et d'améliorer les services et soins de santé au Québec. C'est précisément à l'intersection de l'ensemble de ces priorités et ambitions que s'inscrit la commercialisation de l'ambulance 100% électrique Demers eFX.

³ Assemblée nationale du Québec, Discours d'ouverture de la deuxième session de la 42e législature, le 19 octobre 2021 : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211019/309097.html>

⁴ *ibid.*

⁵ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, Plan de mise en œuvre 2021-2026 du Plan pour une économie verte 2030 (Québec 2020) : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2021-2026.pdf?1608760053>

⁶ *ibid.*

⁷ Ministère des Finances du Québec, Plan budgétaire 2020-2021 (mars 2020) : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgetaire_2021.pdf

Favoriser l'électrification du secteur du transport préhospitalier d'urgence

Demers Ambulance fait partie de la solution. La mise en production et en service d'une nouvelle génération d'ambulances entièrement électrique et conçues pour les paramédics et les patients permettra de réduire l'empreinte écologique du secteur préhospitalier d'urgence à l'échelle du Québec et de l'Amérique du Nord, mais aussi d'améliorer les services préhospitaliers d'urgence au Québec.

Les ambulanciers méritent une expérience plus sécuritaire et ergonomique

Lorsqu'ils effectuent des manœuvres médicales ou qu'ils saisissent des équipements importants, les ambulanciers sont souvent debout ou se déplacent pendant que le véhicule est en mouvement, prenant ainsi des risques importants pour leur propre vie.

Chaque année, des accidents impliquant des techniciens ambulanciers mettent fin à des carrières importantes, prennent des vies et laissent des ambulanciers blessés à long terme.

Avec cette nouvelle génération de véhicules, l'ergonomie a été complètement revue et redessinée par et pour les ambulanciers offrant un environnement beaucoup plus sécuritaire. L'atteinte de la plupart des manœuvres et équipements médicaux tout en étant assis avec une ceinture de sécurité attachée est un point significatif pour les ambulanciers.

En plus d'accroître la sécurité du travail des techniciens ambulanciers, la mise en marché des premiers véhicules ambulanciers dotés d'un châssis conçu pour un usage spécifique comme véhicule ambulancier, il est probable que cette innovation contribue à attirer davantage d'étudiants en technique ambulancière, qui se projettent alors vers une carrière plus attrayante et un environnement de travail plus sécuritaire et confortable.

Les patients méritent un transport plus confortable

La nouvelle ambulance Demers modèle eFX est 20% plus spacieuse que les ambulances conventionnelles.

En déplacement, l'ambulance 100% électrique Demers eFX munie d'une suspension adaptative aux quatre roues, ainsi qu'un emplacement de civière relocalisé entre les essieux, offre un environnement beaucoup plus confortable avec moins de vibrations et de bruit que les ambulances traditionnelles.

Les générations futures méritent une planète plus propre

L'ambulance Demers eFX est la première ambulance au monde, de type III 100 % électrique. Elle offre une alternative de propulsion entièrement zéro-émission⁸ par rapport aux ambulances conventionnelles.

En moyenne, une ambulance opère immobile au point d'attente plus de 50 % du temps. Avec l'ambulance Demers eFX, tous les accessoires électriques (chauffage, climatisation, ordinateur) fonctionnent uniquement sur la batterie, sans avoir besoin d'utiliser le moteur, le tout dans un environnement zéro-émission.

L'ambulance Demers eFX est équipée d'un mode de freinage régénératif, transformant le moteur électrique en génératrice, permettant d'appliquer un couple de freinage qui réduit l'usage des plaquettes de frein qui émettent des particules fines et ultrafines dans l'atmosphère.

Le dévoilement de l'ambulance Demers eFX

En octobre 2021, Demers Ambulances et Lion, un fabricant québécois de premier plan de véhicules de poids moyens et lourds entièrement électriques, ont dévoilé l'ambulance Demers eFX, la toute première ambulance 100 % électrique au châssis spécifiquement conçu pour une ambulance.

Cette annonce d'électrification d'un véhicule d'urgence par deux entreprises québécoises est un geste concret pour contribuer à l'effort collectif de réduction des émissions de GES dans le secteur des transports et pour atteindre l'objectif de la carboneutralité en 2050. Ceci est sans mentionner l'importante vitrine qu'apporte l'ambulance Demers eFX au savoir-faire d'ici et la filière québécoise de l'électrification.

Planification de la production en série et premières livraisons au Québec

Demers et Lion ont consacré les 18 derniers mois à finaliser l'ingénierie du nouveau véhicule, à conclure des ententes stratégiques avec les fournisseurs de composantes, à planifier la nouvelle ligne d'assemblage des véhicules et à travailler avec les entreprises de services ambulanciers pour planifier cette transformation et raffiner les paramètres du simulateur de déploiement.

Ce printemps, le premier prototype complet sera sur les pistes d'essai alors que s'amorcera cet automne le début de la production en série du nouveau véhicule.

⁸ Où la production d'électricité est neutre en carbone.

En vertu d'une entente conclue entre la Corporation d'Urgences Santé et Demers Ambulances dont les paramètres ont été annoncés par le ministre de la Santé et des Services sociaux en juin 2022 par voie de communiqué, les deux premiers véhicules ambulanciers Demers eFX seront livrés à la Corporation d'Urgences Santé cette année. Il s'agira des deux premiers véhicules de série à avoir été produits à l'échelle mondiale.

Dans la première phase de prise des commandes du nouveau véhicule, cinq lettres d'intention ferme ont également été reçues par des entreprises québécoises portant sur un total projeté d'environ 275 véhicules, soit environ 48 % de la flotte québécoise sur cinq ans.

Facteurs de succès et recommandations

Le financement d'un projet pilote soutenant l'acquisition et l'implantation d'une dizaine de véhicules ambulanciers électriques au Québec

Nous nous réjouissons de l'avancement des travaux visant à favoriser l'acquisition de ces types d'ambulances par l'instauration d'un programme de subventions, similaire à celui destiné à l'acquisition d'autobus scolaires électriques.

En raison des coûts d'acquisition initiaux plus de deux fois plus importants qu'un véhicule ambulancier conventionnel – justifiés par la durée de vie deux fois supérieure et les coûts d'énergie et d'entretien nettement inférieurs – une aide financière à l'acquisition des premiers véhicules ambulanciers est nécessaire.

Pour favoriser l'adoption des véhicules ambulanciers électriques au Québec, nous recommandons la mise sur pied d'un projet pilote de 18 mois portant sur dix véhicules pour lesquels une subvention incitative à l'acquisition de 210 000 \$ serait octroyée (versée au manufacturier lors de la réception d'un bon de commande de l'entreprise de services ambulanciers).

Nous recommandons par ailleurs que des fonds soient octroyés à un tiers mandaté par le ministère des Transports du Québec pour faire une analyse des facteurs de succès du projet pilote et formuler des recommandations en vue d'un élargissement en un programme d'aide au financement auxquels seraient admissibles toutes les entreprises de services ambulanciers du Québec. Ainsi, l'impact de réduction des GES pourra être accéléré et décuplé.

L'octroi d'un financement bonifié à la Corporation d'Urgences Santé pour la commande de véhicules ambulanciers 100% électriques Demers eFX additionnels, au-delà de l'engagement initial de huit véhicules annoncé en juin 2022

En juin 2022⁹, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé l'acquisition de huit véhicules ambulanciers électriques par la Corporation d'Urgences Santé. Les premiers véhicules de cette commande initiale doivent être livrés cette année. Par ailleurs, en plus du financement lié à l'acquisition des véhicules, il sera important que toutes les casernes de la Corporation implantent des bornes de recharge nécessaire à l'exploitation des nouveaux véhicules d'une manière optimale.

⁹ Le Québec franchit un premier pas vers l'électrification du transport ambulancier - Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux – 22 juin 2022 - <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-quebec-franchit-un-premier-pas-vers-l-electrification-du-transport-ambulancier-838030318.html>

Nous recommandons l'octroi d'un financement bonifié à la Corporation pour que d'autres véhicules électriques puissent être acquis au cours de l'exercice budgétaire 2023-2024. Un engagement additionnel permettrait à la Corporation d'Urgences santé et au gouvernement du Québec d'établir de manière encore plus significative son statut de chef de file en matière de réduction des GES dans le secteur des transports, en plus d'envoyer un signal très positif à l'ensemble des entreprises de services ambulanciers du Québec face à l'accélération de l'électrification du secteur des services préhospitaliers d'urgence.

La modernisation de la norme BNQ 1013-110 par l'intégration des modalités de la nouvelle spécification technique BNQ-SPEC 1013-200 *Ambulances électriques - Caractéristiques du véhicule adoptée en janvier 2023*.

Au cours des derniers mois, le BNQ a procédé avec succès au développement de la nouvelle spécification technique BNQ-SPEC 1013-200. Il s'agit à notre avis de l'une des spécifications techniques les plus modernes au monde.

La prochaine étape sera de procéder à la modernisation de la norme BNQ 1013-110 pour qu'elle puisse refléter les nouvelles spécifications techniques adoptées en janvier 2023.

Le financement de l'implantation de bornes électriques dans la zone dédiée aux ambulances à l'urgence d'une dizaine de centres hospitaliers (CH) du territoire de la Corporation d'Urgences santé à Laval et Montréal, et d'autres secteurs urbains et périurbains du Québec

L'un des principaux facteurs de succès de l'électrification à large échelle du parc de véhicules ambulanciers québécois est l'implantation de bornes de recharge électriques dédiées dans les zones dédiées aux ambulances des urgences des CH du Québec.

À court terme, nous recommandons l'aménagement de bornes de recharge électriques dédiées dans dix premiers CH situés dans les régions urbaines et périurbaines à l'échelle du Québec, incluant notamment à Laval et Montréal sur le territoire de la Corporation d'Urgences santé. Le choix des régions devrait être déterminé conformément aux régions d'exploitation des entreprises de services ambulanciers qui participeront à un projet pilote mis sur pied par le MTQ.

À terme, considérant qu'il y a 114 urgences au Québec, selon les tableaux de bord du ministère de la Santé et des Services sociaux, et que si on présume d'une moyenne de deux bornes de recharge rapide, il faudrait 228 bornes à recharge rapide au total pour couvrir le territoire. Le projet pilote et les mesures associées permettront d'avoir une meilleure visibilité et connaissance des véritables besoins en infrastructures de recharge à l'échelle des centres hospitaliers.

Cette planification prend en compte la spécificité de grandeur de certains sites dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme celui de Pohénégamook qui n'aurait évidemment qu'une borne, alors que de très gros sites comme Maisonneuve-Rosemont ou Sacré-Cœur en auraient plutôt un potentiel de trois ou quatre.

Le coût moyen d'une borne de recharge rapide de niveau III est d'environ 150 000 \$, ce qui inclut l'implantation électrique, la borne et son installation. Ainsi, on parle d'une contribution financière de 1,5 million pour une phase initiale, qui pourrait atteindre 34,2 millions pour l'ensemble du réseau et qui pourrait s'échelonner sur trois à cinq ans, en priorisant les grands centres et les premières couronnes.

Il est important que ces investissements soient faits à court terme, par exemple dans le budget 2023-2024, et prévus dans le *Plan québécois des infrastructures* alors que plusieurs hôpitaux sont actuellement en construction ou en rénovation. Une telle planification permettrait d'éviter les complications d'interventions après les travaux prévus. D'ailleurs, dans un effort de planification optimale, un centre hospitalier n'étant pas desservi par une ambulance électrique à court terme devrait tout de même voir à implanter les accès électriques, sans nécessairement installer la totalité des bornes, et minimalement s'assurer de travailler avec les équipes d'Hydro-Québec dans une perspective de capacité future de distribution.

Par ailleurs, en plus des bornes dans les CH, l'implantation de bornes de recharge en caserne sera nécessaire. En ce sens, nous recommandons l'instauration d'un programme de subventions plus généreux à 75% des coûts pour favoriser l'implantation de bornes de recharges rapides compatibles avec l'ambulance Demers eFX (le bon choix de modèle et la tension adéquate) en caserne des entreprises de services ambulanciers, comme ce fut le cas il y a quelques années pour les autobus.

Conclusion

Malgré ses avancées, le Québec doit agir en amont afin d'être prêt au déploiement des ambulances électriques et amener les différents intervenants et partenaires à travailler de manière concertée et coordonnée.

Des échanges porteurs et travaux constructifs ont eu lieu, et continuent d'être en cours avec plusieurs parties prenantes, dont le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère des Transports, en plus de la Société québécoise des infrastructures, des Centres intégrés de santé et de services sociaux et des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Néanmoins, une collaboration interministérielle et une planification budgétaire 2023-2024 adéquate sont impératives pour faire avancer ce projet d'électrification des transports qui correspond aux priorités environnementales annoncées et qui s'inscrit dans les objectifs du *Plan pour une économie verte 2030*, en plus de favoriser les ambitions de prospérité économique du gouvernement lorsque cette nouvelle génération de véhicules fabriqués au Québec sera commercialisée à l'échelle internationale.

Contacts

Alain Brunelle
Président
Demers Ambulances
abrunelle@demers-ambulances.com
450 775-0028

Annick Mongeau
Associée fondatrice
Mongeau Pellerin & Co.
514 758-0676
amongeau@mongeaupellerin.com

